

Conditions d'exécution de l'ordre d'achat

Olkypay transmettra l'ordre d'achat après réception du contrat aux entreprises d'investissement pour exécution de ce dernier, sous réserve de réception du règlement correspondant à la valeur des actions acquises.

Le présent ordre est expressément soumis aux conditions suivantes :

I. Il sera exécuté au prix qui sera déterminé à l'issue de l'Offre à Prix Ouvert.

En fonction du prix de l'action qui sera ainsi fixé, et qui fera l'objet d'une diffusion par voie de presse et par un avis de la FDJ, vous achèterez un nombre d'actions tel que l'investissement réalisé ne dépasse en aucun cas le montant maximum indiqué au recto.

- II. Les achats effectués en vertu du présent ordre seront réalisés irrévocablement par vos soins, au prix fixé à l'issue de l'Offre à Prix Ouvert (sauf en cas de modification de la date de fixation du Prix de l'OPO, en cas de fixation de nouvelles conditions d'offre, ou en cas de modification du Prix Maximum de l'OPO ou du nombre de titres offerts dans le cadre de l'Offre, tels que ces éléments sont indiqués dans le Prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers, auxquels cas une période de révocabilité serait ouverte) et dans les conditions décrites dans un communiqué qui sera diffusé par voie de presse.
- III. J'ai pris bonne note du fait que ces achats seront réalisés sous réserve des réductions opérées en fonction du volume total des ordres d'achat à l'Offre à Prix Ouvert, dans les conditions exposées dans le prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers.

Il est formellement interdit de déposer plusieurs ordres d'achat prioritaires « A » par personne auprès de tout intermédiaire financier. Un Ordre A ou C ne peut être confié qu'à un seul intermédiaire financier, les Ordres B peuvent être répartis entre plusieurs intermédiaires. Aucun ordre d'achat prioritaire « A » ne peut être déposé en sus d'un mandat d'achat (réservation) si celui-ci n'a pas été préalablement révoqué.

Une personne physique peut déposer un seul ordre A et/ou un ou plusieurs ordres B.

Un même donneur d'ordre ne peut émettre d'ordre portant sur un montant équivalent à un nombre d'actions supérieur à 20 % du nombre d'actions offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert. L'ordre prioritaire « A » donne droit, pour la présente Offre, à la priorité d'achat « A1 » jusqu'à concurrence d'un montant de 15 000 € et à la priorité d'achat « A2 » pour un montant supérieur à 50 000 € et par multiple entier de 100 €. Je déclare être informé(e) (i) que les Ordres S transmis par les Sociétaires ont vocation à être servis soit intégralement, soit au moins deux fois mieux que les Réservations R1 et (ii) que les Réservations R1 non révoquées ont vocation à être servies, soit intégralement, soit au moins deux fois mieux que les Ordres A1.

Le présent ordre devra être déposé avant la date limite fixée dans le Prospectus.

Le présent ordre d'achat est valable pour la durée de l'Offre à Prix Ouvert à compter de la signature des présentes, étant précisé qu'il sera nul et de nul effet si un communiqué indiquant le prix et les modalités définitives de la cession au public d'actions de la société n'est pas publié.

IV. Je suis averti(e) :

- que le montant de mon ordre peut être servi en totalité, et je déclare en conséquence disposer de la provision nécessaire ;

Informatique et Libertés : les informations personnelles recueillies à l'occasion de la relation bancaire sont nécessaires à l'ouverture, la tenue et le fonctionnement de ce produit. Elles pourront faire l'objet de traitements informatisés, pour les finalités et dans les conditions ci-dessous. Elles seront principalement utilisées pour la connaissance du client, la gestion de la relation bancaire et financière, l'octroi de crédits, la gestion des produits et services, le recouvrement, la prospection et l'animation commerciale, les études statistiques, l'évaluation et la gestion du risque, la sécurité et la prévention des impayés et de la fraude. Vos opérations et données personnelles sont couvertes par le secret professionnel. Toutefois, pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires, nous sommes parfois tenus de communiquer des informations à des autorités judiciaires ou administratives légalement habilitées. Vous nous autorisez expressément à partager les données vous concernant et leurs mises à jour avec toute entité du Groupe Olkypay, à des fins de prospection commerciale ou en cas de mise en commun de moyens ou de regroupement de sociétés, avec nos sous-traitants pour les seuls besoins des travaux de sous-traitance, avec nos partenaires ou avec des instituts d'enquêtes ou de sondages, agissant pour le compte exclusif d'Olkypay. Enfin, le cas échéant, Vous autorisez la communication d'informations vous concernant à une ou plusieurs sociétés du Groupe, chargées de la gestion et de la prévention de risques opérationnels (évaluation du risque, sécurité et prévention des impayés et de la fraude, lutte contre le blanchiment des capitaux...) au bénéfice de l'ensemble des entités du Groupe. Sur simple demande de votre part adressée à Olkypay, Service Inspection DVR 0043974 UID-Nr.:ATU 26019901 BLZ: 19600, vous pouvez, à tout moment, conformément à la loi, accéder aux informations vous concernant, les faire rectifier, vous opposer à leur communication à des tiers ou à leur utilisation par Olkypay, à des fins commerciales, ou disposer de la liste des entités du Groupe pouvant bénéficier de ces informations. Les frais de timbre vous seront remboursés sur simple demande de votre part.

